

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 MX FÉMININ



N° d'épreuve FFM	165	Organisateur
Moto-Club	MC Berchères les Pierres	
N° d'affiliation	0132	
Date	30 Avril - 1er Mai 2017	
Lieu	Circuit FFM de "La Garenne"	
Organisateur technique	Alain BELLANGER	
Adresse	42 Rue des Carrières 28630 Berchères les Pierres	
E-mail	a.bellanger2@orange.fr	
Téléphone	06.14.30.48.72	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Daniel POURRIAU - Claude GERAY	Licence : 019995 - 011388
Délégué FFM (Président du Jury)	Guy ABADIE	Licence : 001903
Membre du Jury	Denis DION	Licence : 056813
Membre du Jury	Alain BOUTROUX - Philippe ALFRED	Licence : 004944 - 229378
Commissaire technique responsable	Carine GUIRAUD	Licence : 137472
Responsable du chronométrage	Service FFM	Licence :
Responsable du parc coureur	Thierry SEGOUIN	Licence : 258010

Article 3 Catégories & Engagements

♀ Féminin Scratch

Age	15 ans minimum
Licences	NCO / Inter / LUE
Cylindrée	Classes 2,3 & 4
Plaques	Numéro noir sur fond blanc

♀ Féminin 125cc

Age	13 ans minimum
Licences	NCO / NJ / Inter / LUE
Cylindrée	125cc
Plaques	Numéro blanc sur fond noir

👉 Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	55 €	6 ^{ème}	22 €	11 ^{ème}	15 €	16 ^{ème}	9 €
2 ^{ème}	50 €	7 ^{ème}	21 €	12 ^{ème}	13 €	17 ^{ème}	8 €
3 ^{ème}	45 €	8 ^{ème}	20 €	13 ^{ème}	12 €	18 ^{ème}	7 €
4 ^{ème}	40 €	9 ^{ème}	18 €	14 ^{ème}	11 €	19 ^{ème}	6 €
5 ^{ème}	36 €	10 ^{ème}	17 €	15 ^{ème}	10 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Dr BIANCHETTI		
Nombre de secouristes	22	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Louis Pasteur 28630 Le Coudray	Temps de trajet (en min)	10 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Circuit FFM de "La Garenne"
Adresse 28630 Berchères les Pierres

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1900 m
Largeur minimum de la piste 7 m
Largeur de la grille 40 m
Longueur de la ligne droite de départ 70 m
Nombre d'OCP* 30
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 54
En manche : 45



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 15 Février 2017



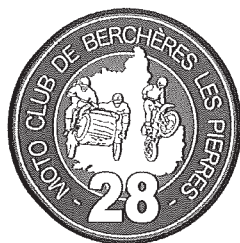
Visa de la Ligue

Date : 17 FEV. 2017



Visa de la FFM

Date : 24/02/2017
Numéro : 17/0157



MOTO CLUB DE BERCHERES LES PIERRES

Horaires prévisionnels du Dimanche 30 avril 2017.

Samedi 29 Avril 14h00-20h00	Contrôle administratif et technique Toutes catégories	
7h30-12h00 14h00-20h00	Contrôle administratif et technique Toutes catégories	
9h45	Mise en place des services de sécurité	
10h00- 10h10	Essais libres minicross	10 mn
10h15- 10h40	Essais libres et chronos Ligue OPEN A	10 mn + 15 mn
10h45- 11h10	Essais libres et chronos Ligue OPEN B	10 mn + 15 mn
11h15- 11h40	Essais libres et chronos Ligue OPEN C	10 mn + 15 mn
11h45- 11h55	Essais chronos Minicross	10 mn
	REPAS	
13h30- 13h55	1 ^{ère} manche Prestige	20 mn + 1 T
14h00- 14h20	1 ^{ère} manche Evolution	15 mn + 1 T
14h25- 14h40	1 ^{ère} manche Minicross	10 mn + 1 T
14h45- 15h05	1 ^{ère} manche Trophée	15 mn + 1 T
15h10- 15h35	2 ^{ème} manche Prestige	20 mn + 1 T
	ENTRACTE	
16h00- 16h20	2 ^{ème} manche Evolution	15 mn + 1 T
16h25- 16h45	2 ^{ème} manche Trophée	15 mn + 1 T
16h50- 17h05	2 ^{ème} manche Minicross	10 mn + 1 T
17h10- 17h35	3 ^{ème} manche Prestige	20 mn + 1 T
17h40- 17h55	3 ^{ème} manche Evolution	10 mn + 1 T
18h00- 1815	3 ^{ème} manche Trophée	10 mn + 1 T
18h30	Remise des récompenses	



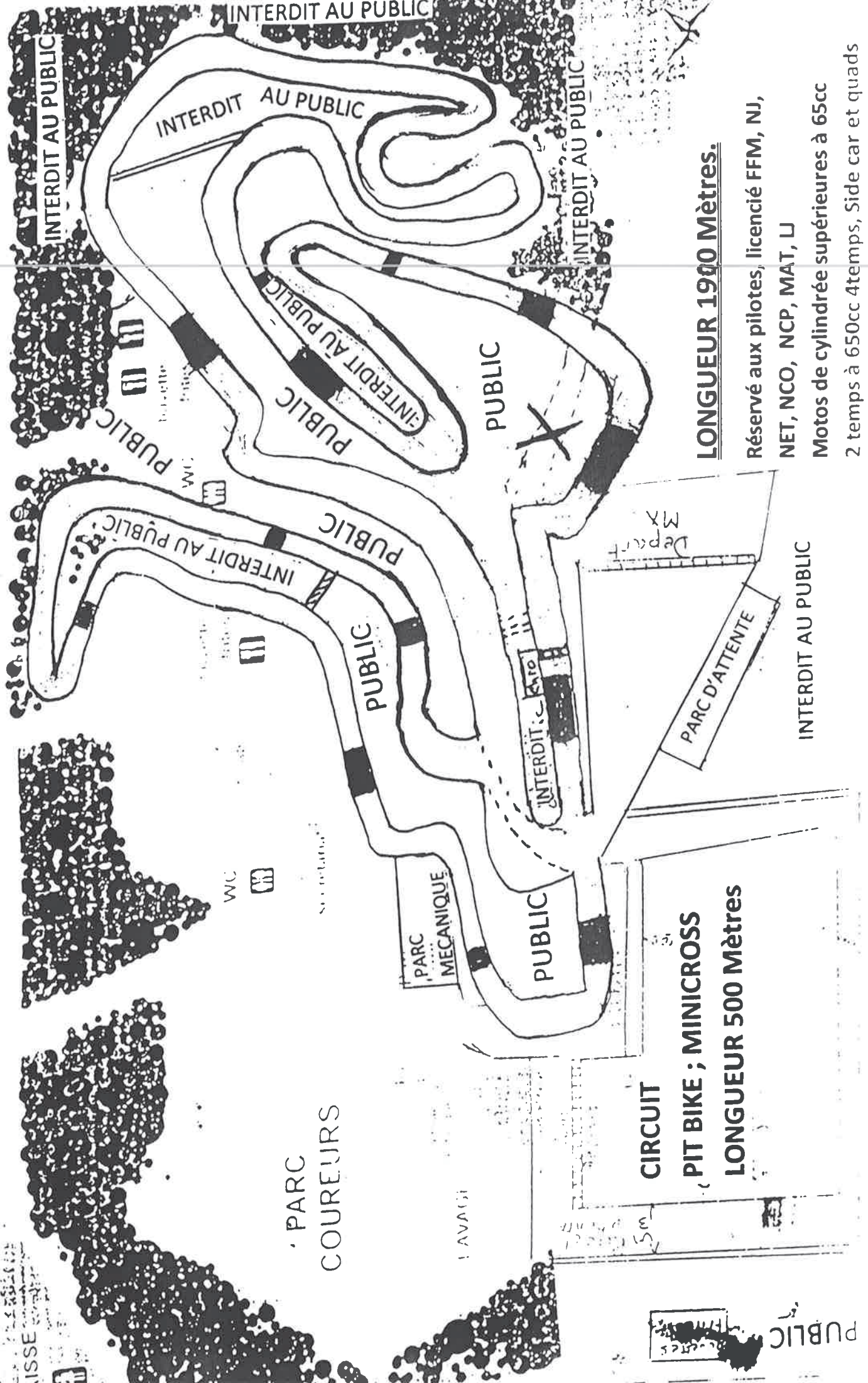
MOTO CLUB DE BERCHERES LES PIERRES

Horaires prévisionnels du Lundi 1^{er} Mai 2017.

8h00-9h30	Contrôle administratif et technique	
8h50	Mise en place des services de sécurité	
9h00-9h20	Essais libres championnat de France Féminin	20 mn
9h25- 9h40	Essais libres championnat de Ligue Espoirs 85	15 mn
9h45- 10h05	Essais libres Grand Ouest Side Car	20 mn
	ENTRACTE	
10h35-10h50	Essais chronos championnat de Ligue Espoirs 85	15 mn
10h55- 11h15	Essais Chronos championnat de France Féminin	20 mn
11h20- 11h25	Tests de départ	5 mn
11h30- 11h50	Essais Chronos grand Ouest Side Car	20 mn
	REPAS	
13h25-13h45	1 ^{ère} manche championnat de Ligue Espoirs 85	15 mn + 1 T
13h50	Tour de reconnaissance championnat Féminin	
14h00- 14h30	1 ^{ère} manche championnat de France Féminin	20 mn + 2 T
14h35-15h00	1 ^{ère} manche Grand Ouest Side Car	15 mn + 2 T
	ENTRACTE	
15h20- 15h40	2 ^{ème} manche championnat de Ligue Espoirs 85	15 mn + 1 T
15h45	Tour de reconnaissance championnat Féminin	
17h55- 16h25	2 ^{ème} manche championnat de France Féminin	20 mn + 2 T
	Entracte et remise des Récompenses Féminines	
16h40- 17h00	2 ^{ème} manche Grand Ouest Side Car	15 mn + 2 T
17h10- 17h30	3 ^{ème} manche championnat de Ligue Espoirs 85	15 mn + 1 T
	ENTRACTE	
17h55- 18h20	3 ^{ème} manche Grand Ouest Side Car	15 mn + 2 T
18h30	Remise des récompenses	

MC BERCHERES LES PIERRES (28630).

CIRCUIT FFM DE « LA GARENNE »



CIRCUIT

PIT BIKE ; MINICROSS

LONGUEUR 500 Mètres

LONGUEUR 1900 Mètres.

Réservé aux pilotes, licencié FFM, NJ,
NET, NCO, NCP, MAT, L

Motos de cylindrée supérieures à 65cc

2 temps à 650cc 4temps, Side car et quads